
Insertion en emploi de jeunes diplômés : diversité, compromis et incertitude

Geneviève Fournier

René Pelletier

Chantale Beaucher

Université Laval

RÉSUMÉ

Le présent article propose une description de l'expérience vécue par un groupe de jeunes diplômés au cours des trois premières années d'insertion sur le marché du travail. L'échantillon est formé d'un groupe de 150 diplômés des secteurs secondaire professionnel, technique collégiale et 1^{er} cycle universitaire, interviewés trois ans après l'obtention de leur diplôme. Les résultats mettent en évidence quatre points de convergence lors du processus d'insertion socioprofessionnelle : un équilibre diversifié entre les sphères de vie personnelle et professionnelle, l'absence de prévisibilité des événements significatifs, l'importance du réseau de soutien et les nombreuses répercussions de cette période de vie sur le rapport au travail des sujets et sur l'ensemble de leur vie.

ABSTRACT

This article describes the experience of a group of recent graduates during the first three years of integration into the labour market. The sample consists of a group of 150 new workers, interviewed three years after their graduation from high school career programs, college technical programs and university undergraduate programs. The findings of this study highlight four commonalities in the process of social and professional integration: a diversified balance between personal and professional life, the unpredictability of significant events, the importance of a support network, and the many impacts of this life stage on the way in which the subjects experience work and on their life as a whole.

La fin du précédent millénaire et celui qui s'amorce marquent une remise en question des rapports au travail et de son rôle normatif dans les sociétés occidentales industrialisées (Chalifour, 1997 ; Fournier et Bourassa, 2000). Le travail, dans sa nature et ses formes, est en mutation et les jeunes adultes qui tentent de faire leur place sur le marché de l'emploi sont durement touchés par cette réorganisation. Dans un contexte social et économique où le marché de l'emploi est caractérisé par l'instabilité, la flexibilité et l'hypersélectivité, les jeunes adultes éprouvent de nombreuses difficultés d'insertion socioprofessionnelle (Fournier, Monette, Pelletier et Tardif, 2000). D'après Grenier (1998), trois emplois sur quatre chez les jeunes de 20 à 29 ans sont issus du secteur tertiaire. Les jeunes de

15 à 30 ans représentent maintenant 40% des personnes ayant des emplois atypiques (Tremblay, 1994) qui, dans une proportion importante, se caractérisent par l'absence de stabilité, l'absence de gratifications et de reconnaissance.

Or, entre 16 et 30 ans, la mise en oeuvre de la vie professionnelle fait partie des tâches organisatrices du développement personnel et social des personnes (Fournier et Bujold, 1996 ; St-Onge et Fournier, 1994) et répond à la volonté de participer à une oeuvre collective (Vézina, Cousineau, Mergler, Vinet et Laurendeau, 1992 ; Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2000). Le travail¹ remplit plusieurs fonctions. Du point de vue collectif, il définit les catégories sociales et il constitue la pierre angulaire des échanges sociaux et du sentiment d'appartenance (Schnapper, 1997 ; Paugam, 2000). De par sa fonction individuelle, il permet la formation de buts, il pousse à l'action et il favorise le développement identitaire et la réalisation de soi (De Bandt, Dejours et Dubar, 1995). Au niveau économique, il permet d'accomplir d'autres projets de vie, d'acquérir un pouvoir d'achat et d'endosser divers rôles sociaux complémentaires (Cournoyer, 1997). Cependant, pour une proportion de plus en plus importante de jeunes, l'insertion socioprofessionnelle s'effectue dans un contexte de précarité et d'incertitude qui devient une réalité et un mode de vie « obligé » (Gauthier, 2000). Pour Nicole-Drancourt (1997), bien que les jeunes refusent de n'être que le produit des changements structurels, ils font face à de nombreuses embûches sur le chemin de l'autonomie et de la reconnaissance sociale de leur rôle de citoyen.

En dépit du nombre d'enquêtes et d'études sur le sujet, l'entrée des jeunes dans la vie active demeure un champ de recherche relativement nouveau qui suscite débats et questionnements (Rose, 1998 ; Vincens, 1998). L'insertion socioprofessionnelle n'apparaît plus comme un moment prévisible, sans discontinuité, durant lequel les jeunes passent de la formation à l'emploi. Les données récentes tendent toutes à montrer que dans ce processus s'entrechoquent diverses périodes d'emploi, de remises en question, d'ajustements, de chômage, de retours à la formation et ainsi de suite (Fournier, Monette, Pelletier et Tardif, 2000 ; Tremblay, 1994 ; Trottier, Perron et Diambomba, 1995). En outre, l'accès à l'emploi ne met plus systématiquement à l'abri de la pauvreté matérielle et de la détresse psychologique (Paugam, 2000) et de nombreux travailleurs se trouvent insatisfaits de leurs conditions d'emploi précaires. Ainsi, l'idée que l'insertion socioprofessionnelle s'associe autant à un processus objectif observable, relié aux emplois occupés ou aux périodes d'inactivités, qu'à la manière subjective dont est vécue ce processus, est de plus en plus admise aujourd'hui (Fournier, Jeanrie et Croteau, 1998).

Le présent article propose une description de l'expérience vécue par un groupe de diplômé-e-s au cours des trois premières années d'insertion sur le marché du travail. L'objectif poursuivi est double. Il vise d'abord à mettre en relief les principales difficultés rencontrées par ces jeunes et les compromis qu'ils font pour se tailler une place sur le marché du travail. Il cherche également à apporter un éclairage nouveau sur les rapports au travail diversifiés que développent les jeunes diplômés après leur sortie du système éducatif, rapports qui se trouvent dans bien des cas, bouleversés lors des premières années de confrontation au marché du travail.

L'insertion socioprofessionnelle : de nombreux questionnements

Ce n'est qu'à partir de 1970, dans un contexte social et économique en transformation que les recherches sur les modes d'entrée en emploi ont pris véritablement de l'ampleur et que l'insertion socioprofessionnelle s'est imposée comme problématique et comme objet de travaux empiriques (Rose, 1994 ; Vincens, 1998). Au cours des années suivantes, comme le relève Rose (1998), les études de terrain ont conduit au déplacement vers d'autres approches théoriques, à l'émergence de nouvelles descriptions, de même qu'à de nombreux questionnements. Les rapports entre les jeunes et l'emploi sont alors devenus un thème important de débat social (Rose, 1998). Les gouvernements qui se sont succédés au cours des vingt dernières années, autant en France (Rose, 1998) qu'au Québec (Fournier, Boivin et Viel, 1999), ont fait de la question de l'emploi une de leurs priorités et ont financé plusieurs études et programmes afin de résoudre le problème d'emploi des jeunes. Actuellement, malgré la diversité des recherches, l'insertion socioprofessionnelle ne constitue pas un champ d'étude unifié (Trottier, Perron et Diambomba, 1995). Les sources de confusions et de malentendus qui règnent dans ce domaine sont révélatrices d'une difficulté essentielle : le point de départ de ce processus est imprécis et les critères pour définir sa réussite ou son aboutissement ne sont pas clairs (Vincens, 1998). Ainsi, pour certains, l'insertion socioprofessionnelle s'achève lorsque l'individu a atteint une position stabilisée sur le marché du travail, c'est-à-dire qu'il occupe durablement des positions instables mais qui lui permettent d'acquérir une expérience professionnelle qualifiante (Vernières, 1997). Pour d'autres, elle suppose que les individus ont trouvé un travail stable, en lien avec leur formation et correspondant à leur projet de vie (Vincens, 1998). Certains estiment que pour considérer l'individu *vraiment* inséré, il importe d'abord et avant tout que l'emploi occupé corresponde à la formation reçue (Laflamme, 2000). D'autres accordent moins d'importance à cette relation, ou du moins lui reconnaissent une importance relative (Trottier, 2000 ; Rose, 2000). Pour expliquer ces divergences de points de vue, Rose (1998) insiste sur la multiplicité, voire la singularité des expériences et des modes d'accès à l'emploi des jeunes.

En définitive, le processus d'insertion des jeunes est pluridimensionnel : en aval, il est déterminé par le contexte sociopolitique et socio-économique ; en amont, il est construit et préparé par le système de formation, lequel entretient également des rapports complexes avec les entreprises (Laflamme, 1993, 2000 ; Rose, 1994 ; Vincens, 1998). D'autre part, les frontières entre emploi et non emploi, entre activité et inactivité, entre travail et formation, sont de plus en plus floues. La définition isolée de chacun des états est plus difficile à établir pour les individus eux-mêmes, pour les pouvoirs publics et pour les statisticiens (Rose, 1998). Dans ce sens, Pottier (1992), de même que Fournier et Bourassa (2000) notent la difficulté de saisir la situation professionnelle des nombreux jeunes en situation intermédiaire (c'est-à-dire ceux qui ne sont ni exclus ni intégrés au marché du travail) et le peu d'études portant sur la signification que ceux-ci accordent à leur itinéraire.

L'insertion socioprofessionnelle dans un marché du travail en transformation

La réduction de l'offre d'emploi et du temps de travail sont parmi les observations qui émergent le plus fréquemment des analyses de la situation du marché du travail des dernières années dans les sociétés industrialisées (OCDE, 1996, Rose, 2000). De plus en plus de travailleurs se retrouvent dans une situation de précarité professionnelle et, bien souvent aussi, personnelle (Gauthier, 2000 ; St-Onge, 2000 ; Tessier, 2000). Il est vrai que l'emploi « à n'importe quel prix » n'est pas forcément synonyme de qualité de vie ni de satisfaction personnelle (FNEP, 1999). En outre, les jeunes écotent le plus de la conjoncture du marché de l'emploi actuel (Gauthier, 1996, 2000 ; Rose, 2000). De fait, l'entrée sur le marché du travail est de plus en plus semée d'embûches : 24% des jeunes expérimentent le chômage en début d'insertion socioprofessionnelle (FNEP, 1999) et 36,3% des prestataires de l'assurance-emploi ont entre 15 et 29 ans (Conseil permanent de la jeunesse, 2001). Certaines transformations du marché du travail ont particulièrement affecté les modes d'accès à l'emploi des jeunes.

D'abord, la mondialisation de la production et des marchés d'investissement pousse les entreprises qui veulent demeurer concurrentes à adopter des *stratégies de gestion dites de flexibilité* : flexibilité de main-d'oeuvre, flexibilité des statuts d'emplois, flexibilité du temps de travail (Fournier et Bourassa, 2000). Malheureusement, ces nouvelles règles, loin de stimuler la lutte contre le chômage, favorisent la création d'emplois ponctuels et temporaires offrant peu de sécurité et de pouvoir de négociation aux jeunes travailleurs (Gagnon, 1996 ; Tremblay, 1994), ce qui pourrait avoir pour effet d'augmenter le danger d'exploitation de ces derniers. Les contrats à la baisse, les conditions réduites aux normes minimales, les renvois sans raison majeure facilités par la flexibilité des contrats et les clauses dites « orphelin » deviennent de plus en plus courants (Gauthier, 1996 ; St-Onge, 2000).

Ensuite, l'introduction des *nouvelles technologies* transforme les qualifications requises dans l'ensemble des milieux de travail. Le développement technologique requiert la force de travail soit d'individus qualifiés et *pensants*, soit d'individus sous-qualifiés et *exécutants*. Or, les premiers sont moins nombreux et bénéficient généralement de conditions de travail plus avantageuses que les seconds. On assiste ainsi à une polarisation des formes de travail qui affecte particulièrement le cursus professionnel des jeunes de 18 à 30 ans. Le fait d'accéder difficilement à un travail décent et de bénéficier de revenus moindres est au cœur des nouvelles inégalités sociales et de la pauvreté et ce, particulièrement chez les jeunes (Fontan, 1995 ; St-Onge, 2000).

Enfin, en parallèle au développement accéléré des technologies, on assiste à un *déplacement de la main-d'œuvre* des secteurs primaire et secondaire vers le secteur tertiaire (Paugam, 2000). Actuellement, plus de 70% des travailleurs oeuvrent dans le secteur des services et cette migration semble loin d'être terminée (Tardif, 1998). À ce propos, on observe une pénurie de main-d'œuvre du secteur tertiaire dans des domaines exigeant peu de qualifications particulières tels que la vente, le transport et la restauration. Dans cette foulée, le Conseil supérieur de l'éducation (1997) reconnaît que certains des postes non comblés dans le secteur tertiaire sont des emplois précaires, sans avantages sociaux, sans sécurité.

Cette mutation du marché du travail modifie radicalement les règles d'entrée et d'intégration au marché du travail. En début de vie professionnelle, bien que les formes atypiques d'emploi puissent constituer un marche-pied vers la stabilité professionnelle, elles peuvent aussi conduire au chômage récurrent (Curie, 1993 ; FNEP, 1999).

Pour plusieurs jeunes travailleurs, il est de plus en plus difficile de s'inscrire au cœur de leur processus d'insertion socioprofessionnelle et de s'affranchir, de manière plus ou moins définitive, des déterminismes liés aux changements structurels en cours sur le marché de l'emploi. Selon Gauthier (1994) et St-Onge (2000), face au sentiment d'impuissance engendré par la précarité, les jeunes mettent de l'avant différentes stratégies. Très souvent, ils y réagissent en s'engageant dans des activités de perfectionnement ou en poursuivant des études (Gauthier, 1994). Cependant, les marges de manœuvre des diplômés sont restreintes, en particulier par leur niveau d'endettement ($M = 12\ 000\$$)². D'ailleurs, ils sont de plus en plus nombreux à venir grossir les rangs des assistés sociaux³ (Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal, 1998).

Le rôle de la formation scolaire

Les jeunes d'aujourd'hui sont plus scolarisés que ceux des générations précédentes. Le taux de diplomation a même continué de croître dans les dernières années puisque de 1990 à 1997, la proportion de la population ayant terminé ses études secondaires est passée de 17% à 21% chez les 20-24 ans et de 16% à 21% chez les 25-29 ans (Conseil Supérieur de l'Éducation, 1997). Cette progression est due à ce que le prolongement des études a été perçu comme garant de l'accès à l'emploi et d'une position sociale favorable (Rose, 1998). De plus, les pouvoirs publics ont multiplié les incitations à la poursuite d'études (Conseil Supérieur de l'Éducation, 1997). Les programmes de rattrapage scolaire pour les jeunes assistés sociaux ont, entre autres choses, contribué à la hausse du taux de diplomation au secondaire (Fournier, Boivin et Viel, 1999).

Au plan empirique, la grande majorité des études met en évidence que la situation des diplômés est habituellement meilleure que celle des non diplômés (Laflamme, 2000 ; Trottier, Perron et Diambomba, 1995). À première vue, la formation demeure un atout pour accéder à l'emploi. Cependant, les résultats de ces études doivent être nuancés pour ne pas faire écran aux difficultés parfois insidieuses que rencontrent les diplômés lors de leur insertion socioprofessionnelle. De fait, même pour les plus scolarisés, le problème de la précarité demeure une entrave sérieuse à leur insertion socioprofessionnelle. Ainsi, on observe une baisse tendancielle du rendement des diplômés à mesure que s'accroît le chômage (Laflamme, 2000 ; Audet, 1995 ; Rose, 1998). En outre, face au taux d'emploi apparemment rassurant des diplômés universitaires, Trottier (1995 ; 2000) note que les emplois offerts sont bien souvent en-deça de leur niveau de qualification et plus ou moins en lien avec leur formation initiale. Laflamme (1996) parle dans ces cas d'inflation du diplôme. Il souligne que ce dernier « ne protège plus complètement du chômage et son rôle de « filtre » ne suffit plus à garantir aux diplômés une insertion professionnelle en douceur » (2000, p.122). Aussi, pour assurer leur autonomie financière, plusieurs nouveaux diplômés acceptent des

emplois dont les conditions de travail sont décevantes : charges de travail plus considérables que prévu et tâches pénibles physiquement ou peu stimulantes intellectuellement. (Fournier, Monette, Pelletier et Tardif, 2000). Dans cette perspective, le diplôme tend surtout à devenir un préalable nécessaire mais insuffisant pour entrer et se maintenir sur le marché de l'emploi de manière satisfaisante.

Des rapports au travail à réinventer

La question de la valeur sociale du travail et des significations qu'il prend pour les individus fait l'objet de nombreux débats. Un survol de la documentation scientifique sur cette question permet de constater d'importantes divergences de points de vue concernant la domination du travail dans nos sociétés et sa contribution au développement identitaire des individus.

D'une part, plusieurs études empiriques supportent le caractère hégémonique du travail. A titre d'exemple, Sverko et Super (1995) rapportent les résultats d'une étude menée à travers onze pays et dans laquelle on observe le maintien de la centralité du travail dans la vie des individus. Dans le même esprit, à partir d'un relevé des études effectuées entre 1955 et 1990, Morin (1994) rapporte que le travail possède encore pour une majorité d'individus une valeur positive, qu'il occupe une place centrale dans leur existence, qu'il permet la formation de buts personnels et favorise le développement d'un sentiment d'appartenance. Pour Schnapper (1997), le travail définit les catégories sociales et constitue toujours la pierre angulaire des échanges sociaux. Perret (1995), tout en reconnaissant que la révolution *informationnelle* est susceptible d'entraîner une mutation des fonctions sociales du travail, soutient que le travail occupe une place centrale dans notre société : il fonde l'autonomie sociale des individus et rend compte de leur participation effective à la vie sociale.

D'autre part, Cournoyer (1997) suggère que le travail ne devrait pas demeurer un préalable au droit d'existence sociale. Rifkin (1997) soutient qu'avec la fin du salariat, le travail a perdu sa centralité et son rôle de régulateur social et qu'il ne constitue plus un axe essentiel de l'organisation de la société ni de la vie des individus. Si le travail est source d'épanouissement, il est aussi source de souffrances et d'aliénation individuelle et impose nombre de contraintes et d'obligations (De Bandt, Dejours et Dubar, 1995).

En marge de ce débat, plusieurs études portant sur la place et les significations tant personnelles que sociales du travail laissent entendre que les jeunes trouvent dans le travail un repère identitaire important, un moyen privilégié d'insertion dans le monde adulte, un lieu pour constituer des réseaux sociaux, un cadre à l'intérieur duquel s'organisent les choix de vie et le quotidien (Cairns, Woodward et Hashizume, 1992 ; Fournier et St-Onge, 1997 ; Gauthier et Mercier, 1994 ; Linhart, 1992 ; Fournier et Croteau, 1998). Ainsi, l'acharnement avec lequel la plupart des jeunes préparent leur avenir professionnel impose, selon Linhart (1992), une révision des thèses antérieures sur l'*allergie au travail* (Frances, 1986) ou le *refus au travail* (Rousset, 1987). En particulier, St-Onge et Fournier (1994), Cairns, Woodward et Hashizume (1992) observent que les jeunes en difficulté d'insertion aspirent malgré tout à faire du travail un lieu d'épanouissement.

En somme, il est prématuré d'affirmer que les jeunes d'aujourd'hui voient uniquement dans le travail un rôle instrumental. Si cette représentation du travail peut apparaître pour certains comme un ajustement logique des représentations aux transformations actuelles, tout porte à croire que cette conception du travail est loin de créer consensus chez les jeunes. En effet, ces derniers, bien que tourmentés face à l'avenir, n'en aspirent pas moins à faire partie des *élus* qui ont le privilège du travail typique. Entre les deux extrêmes, du travail forcé déterminé par les contraintes extérieures et du travail scolaire dont l'intérêt est associé aux profits intrinsèques, Paugam (2000) indique qu'il existe une multitude d'expériences par lesquelles les jeunes vont chercher à faire des compromis entre les aspects valorisants et contraignants du travail. Il semble donc que les jeunes soient à inventer de nouvelles balises (Gorz, 1997 ; Perret, 1995) et il importe de se demander comment et à quel prix ils arrivent à insérer le marché de l'emploi et à redéfinir leur rapport au travail.

MÉTHODE

Sujets

Les résultats de l'étude présentée ici sont tirés d'une recherche longitudinale (1993-2000). À la première année (1993), les sujets invités à participer à la recherche sur une base volontaire devaient répondre aux critères suivants : (a) être inscrit dans un programme d'études menant directement à l'exercice d'un métier ou d'une profession ; (b) être à la dernière année d'études prévue avant l'obtention du diplôme convoité ; et (c) être inscrit à temps plein dans le programme d'études. En tout, 205 sujets provenant de 21 programmes d'études différents (7 programmes d'études au secondaire, 6 programmes d'études au collégial, 8 programmes d'études à l'université) ont constitué l'échantillon initial. En 1997, environ trois ans après leur diplômation, 74% ($n = 151$) des sujets de l'échantillon initial ont accepté de maintenir leur participation à la recherche. De ce nombre, 28% ($n = 43$) sont des hommes et 72% ($n = 108$) sont des femmes. Les trois niveaux scolaires sont représentés comme suit : 24% ($n = 37$) des sujets proviennent des programmes du niveau secondaire professionnel, 38% ($n = 57$) du niveau collégial technique et 38% ($n = 57$) du niveau premier cycle universitaire. Au moment de la cueillette des données, sur le plan de la situation de l'emploi, 70% ($n = 106$) des sujets possèdent un ou plusieurs emplois, 15% ($n = 23$) poursuivent ou effectuent un retour aux études pour améliorer leurs conditions de travail ou augmenter leur employabilité, 8% ($n = 12$) sont en recherche d'emploi et 7% ($n = 10$) sont sans travail et inactifs en matière de recherche d'emploi.

Données

Les données ont été récoltées par la technique de l'entrevue individuelle. D'une durée variant entre 60 et 90 minutes, elles ont été conduites par trois étudiantes inscrites à la maîtrise en sciences de l'orientation, préalablement familiarisées aux techniques d'interview. L'ensemble des questions semi-ouvertes a été posé oralement par les intervieweuses et les réponses ont été transcrites mot à

mot. Essentiellement, les sujets devaient relater et commenter leur cheminement depuis leur entrée sur le marché de l'emploi. Les données recueillies touchent l'ensemble des événements significatifs (personnels et professionnels) qui se sont produits et qui ont eu un impact sur le processus d'insertion socioprofessionnelle des sujets à partir du moment de leur diplomation jusqu'au moment de l'entrevue. Les intervieweurs ont eu comme consignes d'aborder durant l'entretien autant les dimensions objectives (statut d'emploi, conditions de travail, situation économique, stratégies de recherche d'emploi, soutien social, etc.) que les dimensions subjectives des expériences de vie professionnelle des sujets (satisfaction au travail, représentation du travail et de l'insertion, projet professionnel, stress professionnel perçu, qualité du bien-être personnel, etc.).

Procédure d'analyse de contenu

L'analyse de contenu s'est divisée en plusieurs phases. Les résultats présentés ci-dessous sont tirés de la première phase, au cours de laquelle ont été cernées dans leur ensemble les particularités et les caractéristiques des expériences d'insertion socioprofessionnelle des sujets. Il s'agit d'une phase préliminaire à l'analyse de contenu, la pré-analyse, appelée aussi lecture flottante (L'Écuyer, 1990). Conformément aux stratégies d'analyse qualitative reconnue (Bardin, 1991 ; Van der Maren, 1995), cette phase préliminaire correspond à une période d'intuition et d'observation et vise à l'élaboration d'un plan d'analyse et d'interprétation. Deux conseillers experts ont procédé à l'analyse préliminaire des protocoles d'entrevue. À la suite de plusieurs rencontres de discussion et de réflexion, il en sont arrivés à dégager quatre observations générales et centrales qui caractérisent l'expérience d'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

RÉSULTATS

L'analyse des événements significatifs qui ont jalonné le parcours d'insertion socioprofessionnelle des nouveaux diplômés fait ressortir certains points de convergence malgré la pluralité des itinéraires. Il s'agit des manières divergentes d'investir les sphères de vie professionnelle et personnelle, du caractère aléatoire du parcours, de l'importance du réseau dans la poursuite des objectifs professionnels et des répercussions des obstacles rencontrés sur le rapport au travail des sujets et sur l'ensemble de leur vie.

Un équilibre diversifié entre les sphères de vie personnelle et professionnelle

Lorsqu'on demande aux jeunes de rendre compte des événements qui ont influencé significativement les trois premières années de leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, ils font spontanément référence à la fois à des événements de leur vie professionnelle et personnelle.

Au départ, la très grande majorité des sujets mentionnent avoir voulu investir intensivement leur vie au travail. Toutefois, face aux exigences et aux contraintes rencontrées sur le marché du travail et à des événements survenus dans leur vie, ce désir d'investissement prend une allure différente et pousse les diplômés à

prendre des décisions traduisant des rapports au travail particuliers et des enjeux personnels et professionnels distincts.

Pour environ 45%⁴ des sujets, le travail demeure, tout au long du parcours d'insertion, le lieu dominant d'investissement et d'accomplissement de soi, celui qui conditionne les temps et les espaces de vie. Pour eux, les activités professionnelles ont priorité sur toutes autres formes d'engagement, dans l'espoir d'accéder rapidement à la stabilisation professionnelle. Leur cheminement d'insertion socioprofessionnelle est souvent linéaire et il n'y a pratiquement pas de moment de transition entre le passage du monde scolaire au marché du travail.

Je suis dans cette entreprise depuis que j'ai fait mon stage. J'ai fait mon stage et ils m'ont gardé par la suite. J'étais très enthousiaste (quand j'ai eu mon emploi), parce que je voyais que j'avais plus d'argent et que je pouvais faire des voyages. Tout s'ouvrait pour moi. J'y ai mis le paquet. Ça a coupé ma vie sociale ; ça m'a rendu plus solitaire. C'est travail, travail, travail. Mais je me sens apprécié et compétent. *Diplômé du secondaire*

Pour d'autres sujets (environ 35%), à l'inverse, selon les contraintes rencontrées ou des événements personnels imprévus, l'investissement au travail et la satisfaction retirée deviennent progressivement secondaires. Certaines personnes vont peu à peu organiser leur recherche d'emploi essentiellement autour de la quête d'une stabilité financière. D'autres, moins nombreux priorisent une vie personnelle riche, le maintien de leur qualité de vie et de liens interpersonnels significatifs au détriment de la recherche d'une stabilité professionnelle ou d'un emploi en lien avec leur formation. Les cheminements d'insertion socioprofessionnelle de ces sujets sont davantage soumis au hasard des emplois qui se présentent, conjugués à un abandon plus ou moins définitif du projet professionnel.

Après mes études, j'ai déménagé de Québec à Chicoutimi. J'ai fait ce choix pour aller rester avec mon chum. Si je décidais d'aller ailleurs (où il y avait plus d'emplois), on aurait pas pu poursuivre notre relation à distance. J'ai choisi après trois mois d'accepter le travail qu'on m'offrait au bureau de mon chum même si ce n'était pas tout à fait relié à mes études. C'était mon choix. Ça m'a permis de consolider mon couple. *Diplômée de l'université*

Enfin, les parcours d'insertion socioprofessionnelle de certains sujets (environ 20%), bien que souvent chaotiques et incertains, sous-tendent une recherche d'équilibre entre l'atteinte d'objectifs professionnels et une vie personnelle satisfaisante. Cependant, cet équilibre est fragile devant les difficultés et les obstacles rencontrés sur le marché de l'emploi : emplois précaires et peu valorisants, flexibilité des horaires de travail, stress élevé face à la compétition et au manque de travail, périodes de chômage récurrentes et plus ou moins longues, etc.

L'absence de prévisibilité des événements significatifs

Parmi les propos des jeunes travailleurs interviewés, il ressort rapidement que les événements les plus marquants de ce processus sont souvent ceux qui n'ont été ni planifiés ni anticipés par les sujets. L'absence de prévisibilité exige d'eux de fréquents ajustements au cours des premières années sur le marché du travail. De fait, une proportion assez importante des sujets (environ 35%) prétendent que la chance ou la malchance, le hasard, un bon *timing*, jouent un rôle plutôt décisif

dans leur parcours d'intégration au marché du travail. Plusieurs parlent de circonstances particulières qui ont influencé de façon déterminante leur parcours d'insertion ou remis en question leurs objectifs et leurs projets initiaux.

J'ai été surpris lorsqu'ils ont fermé mon poste. Ils ont fait une restructuration du personnel. Il y a eu des coupures de poste. J'ai été mis à la porte du jour au lendemain. Je ne m'y attendais pas. J'ai dû m'arrêter, me poser des questions sur ce que je voulais faire et même si je voulais toujours poursuivre dans mon domaine professionnel. Ça a été une remise en question complète. Je pensais travailler à cet endroit longtemps. *Diplômé du secondaire*

Face aux aléas du marché de l'emploi, plusieurs sujets développent des stratégies d'ajustement. Certains consentent à commencer au bas de l'échelle et à en gravir un à un les échelons avant de parvenir à une forme de stabilisation professionnelle. D'autres acceptent un revenu d'emploi moindre que prévu ou des conditions d'emploi plus précaires que celles attendues. D'autres encore remplissent de nombreuses tâches et responsabilités afin de se démarquer auprès des employeurs. Quelques autres sujets rapportent leur surprise face à des événements imprévus, mais avantageux : une offre d'emploi inespérée, une promotion rapide, une amélioration des conditions de travail.

Au départ, c'était un emploi étudiant et ça s'est poursuivi tout au long de mes études. À la fin de ma scolarité, on m'a offert un temps plein. Il y a eu un poste qui s'est ouvert et j'ai appliqué. (...) J'ai été chanceux. *Diplômé de l'université*

Dans le domaine de la vie privée, les obligations financières et les conditions de vie peuvent se modifier et provoquer l'abandon du projet professionnel. Par exemple, faute de pouvoir rencontrer les obligations financières inhérentes à la vie d'adulte, des individus peuvent accepter un emploi stable et bien rémunéré dans un autre domaine professionnel que le leur.

Je suis dans cet emploi depuis la fin de mes études. C'est un ami qui m'a référé là. Lorsque j'ai su que ma blonde était enceinte—ce qui n'était pas planifié—ça m'a surpris. Je ne m'attendais pas à l'arrivée d'un enfant du tout. Ça a changé mes objectifs à cause du salaire qui n'est pas fort dans mon domaine. (...) J'avais un enfant à charge puis toutes les responsabilités que ça comporte. Ça m'a rendu stressé, inquiet face à l'avenir. Ça a changé mes plans de carrière car, sans ça, j'aurais été travaillé dans mon domaine. *Diplômé du secondaire*

En somme, que ce soit le soutien inattendu d'un employeur, un congédiement, la naissance d'un enfant ou une maladie, « l'imprévu » domine fortement l'entrée sur le marché du travail des jeunes diplômés.

L'importance du réseau de soutien professionnel et social

Pour réussir à faire leur place sur le marché du travail, les jeunes diplômés doivent faire nombre de concessions en plus de posséder un large éventail de compétences et de ressources. Néanmoins, la présence de certains facteurs permet de pallier plus ou moins fermement certaines difficultés rencontrées. Plus particulièrement, le réseau de références professionnelles est le facteur le plus souvent invoqué pour faciliter l'insertion ; il est fréquemment à l'origine d'offres d'emploi stable et attrayant.

De même, l'accès à un soutien financier des parents ou du conjoint revêt souvent une grande importance dans le processus d'insertion puisqu'il confère la

latitude nécessaire au maintien des projets professionnels en permettant de refuser des emplois qui ne répondent pas aux attentes, par exemple, ou en rendant plus tolérables les périodes d'inactivités. Cet aspect est particulièrement important lors des premières années sur le marché du travail puisque l'instabilité d'emploi et la fragilité financière qui en découlent ont de multiples répercussions sur la vie des jeunes. Ainsi, plusieurs sujets de notre étude qui ne peuvent compter sur un soutien financier de la part des personnes de leur réseau significatif, doivent accepter des emplois d'appoint qui n'exigent aucune formation particulière pour satisfaire leurs besoins et répondre à leurs obligations financières. Plus cette situation de précarité économique perdure, plus ils se voient dans l'obligation de différer leur projet professionnel si ce n'est de carrément l'abandonner. D'autres encore cumulent les engagements et les contrats de travail plus ou moins satisfaisants, au risque de s'épuiser pour arriver à maintenir leur autonomie financière.

Quelques contrecoups aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle

Lorsque les sujets rapportent leurs expériences d'insertion socioprofessionnelle, tous relatent à quel point leurs débuts en emploi ont transformé leurs représentations du marché du travail et leur rapport à la vie professionnelle. En effet, plusieurs diplômés affirment que pendant leur formation scolaire, même s'ils étaient informés du contexte d'emploi actuel, ils croyaient qu'en y mettant les efforts nécessaires, ils se trouveraient facilement un emploi. Ce n'est qu'une fois sur le marché de l'emploi qu'ils ont réalisé l'ampleur des difficultés liées à l'insertion socioprofessionnelle. Ils constatent alors que la compétition entre diplômés est forte, que les employeurs sont exigeants, que les « bons » emplois sont rares, voire inaccessibles pour les nouveaux arrivants et que leur diplôme a moins de valeur *marchande* qu'ils ne l'avaient cru.

Cette surprise n'est pas sans conséquences sur le parcours d'une partie des diplômés. Certains (environ 18%) ne réussissent pas à dénicher d'emploi dans leur domaine d'étude même après trois ans d'efforts et ils s'enlisent peu à peu dans des emplois d'appoint.

Je ne sais pas où je m'en vais. Je vis dans des boîtes. J'habite temporairement partout (. . .). Je ne sais pas où je serai dans quelques mois. Je finis mon contrat dans trois semaines et je n'ai rien ensuite. *Diplômé du collégial*

D'autres se résignent (environ 20%), face à une situation professionnelle qui, bien que stable pour certains, n'en demeure pas moins insatisfaisante, voire disqualifiante, notamment au niveau des conditions de travail et de la reconnaissance de leurs compétences.

Je travaille en alternance jour et nuit. J'ai des troubles de sommeil. Je travaille avec des produits nocifs. J'ai peur des effets sur la santé à long terme. Je sens que je suis exploité et que je ne suis pas reconnu pour ce que je fais. *Diplômé du collégial*

Ne pouvant atteindre la stabilisation professionnelle dans leur domaine ou déçus des emplois offerts, d'autres sujets choisissent de se réorienter (11%). Ils retournent sur les bancs d'école dans un domaine d'études qui offre davantage de

possibilités sur le marché du travail ou qui correspond mieux à leurs intérêts. D'autres sujets (5%) choisissent l'entrepreneuriat comme façon de composer avec le manque d'emploi. Toutefois, les exigences et les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en place de leur entreprise sont nombreuses et leur situation financière demeure précaire.

Les sujets qui atteignent la stabilité professionnelle dans leur domaine d'étude sont souvent, eux aussi, critiques face à leurs conditions d'emploi (environ 45%). Même si plusieurs se disent satisfaits ou très satisfaits de leur situation professionnelle globale, plusieurs soulignent tout de même les fortes pressions de rendement et de performance, la charge de travail considérable et les salaires plutôt décevants.

Au cours des premières années d'un processus d'insertion socioprofessionnelle plus ou moins difficile et chaotique, plusieurs sujets révisent leur rapport au travail. En face des exigences, des obstacles et des contraintes liées à la réalisation de leurs objectifs professionnels, certains se résignent à la précarité ; d'autres tentent de trouver en dehors du travail des sources de satisfaction ; quelques-uns espèrent toujours améliorer leur contexte de travail dans un avenir rapproché. Bref, à un moment ou l'autre du processus, les uns et les autres se questionnent sur ce qu'ils désirent vraiment et sur le « prix » qu'ils sont prêts à payer pour atteindre leurs buts.

DISCUSSION

Force est de reconnaître la multiplicité des itinéraires d'insertion socioprofessionnelle des diplômés et les divergences de situations trois ans après la sortie du système éducatif. Sur ce dernier point, l'évolution des situations professionnelles se diversifie nettement au fur et à mesure que progresse le parcours d'insertion. Certains ont un emploi stable (lié ou non à leur formation) et jouissent de conditions de travail avantageuses ou du moins prometteuses (environ 40%). D'autres participent au marché du travail de manière récurrente et vivent une sécurité professionnelle relative tout en aspirant à de meilleures conditions de travail ou à un emploi dans leur domaine d'étude (environ 30%). D'autres encore ne connaissent pas de progression réelle sur le marché du travail et passent d'un emploi à l'autre sans direction apparente (environ 15%). Un petit nombre de nouveaux diplômés (environ 5%) se trouvent plus ou moins exclus du marché du travail et n'arrivent pas à acquérir une expérience de travail valable pouvant leur assurer une certaine forme d'autonomie et de valorisation. Enfin, environ 10% des jeunes interviewés ont choisi de retourner aux études après trois années sur le marché du travail.

Si on jette un regard quelque peu « objectif » sur la situation professionnelle des diplômés, on constate que 70% d'entre eux sont au travail au moment de l'interview, ce qui apparaît a priori assez encourageant. Cependant, ce regard objectif peut aussi être trompeur et occulter le processus parfois épuisant, souvent sinueux et même discréditant qui particularise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés. Il peut cacher la situation de ceux qui connaissent des conditions de travail inacceptables, et de ceux qui après avoir démissionné de leur

objectif professionnel et mis de côté leurs projets personnels, se trouvent marginalisés. À cet égard, nos observations vont dans le sens de plusieurs études recensées au cours des dernières années dans lesquelles on décrit la détérioration des conditions d'insertion des diplômé-e-s, la piètre qualité des emplois qui leur sont offerts et les nombreux obstacles rencontrés (Laflamme, 2000 ; Roulleau-Berger, 2000 ; Canals, 1998).

Ainsi, la réalité des premières années de vie au travail des jeunes est complexe et difficile à saisir. On peut être rapidement confondu devant la diversité et l'enchevêtrement des événements significatifs vécus lors de l'insertion socioprofessionnelle ; en effet, les cheminements d'insertion sont rarement directs et linéaires. Aux incertitudes liées aux situations de la sphère de vie professionnelle s'ajoutent les imprévus des situations des sphères de vie personnelle. Certains sujets privilégient leurs objectifs professionnels, quelques-uns mettent de l'avant leurs projets de vie personnelle, mais la plupart tentent de composer et d'harmoniser l'interface entre ces deux réalités. Pourtant, devant les exigences de rendement et de performance, pour acquérir une expérience d'emploi valable ou pour se distinguer des autres travailleurs de leur âge, environ 45% des jeunes interviewés estiment être dans l'obligation de sacrifier leur vie en dehors du travail.

Durant le cheminement menant à l'insertion socioprofessionnelle, des événements ayant une forte influence mais ne pouvant être anticipés ou planifiés, se présentent assez fréquemment. Ainsi, environ 35% des jeunes interrogés réalisent qu'ils doivent apprendre à saisir l'occasion au moment où elle passe et une proportion à peu près semblable estiment devoir créer eux-mêmes les ouvertures et tenter de provoquer les événements : l'effort et la détermination sont somme toute nécessaires mais pas toujours suffisants pour « venir à bout » des facteurs structurels du marché de l'emploi.

Aux difficultés et aux contraintes qu'impose la conjoncture actuelle du marché du travail, s'ajoute pour les jeunes en début de carrière le besoin pressant d'autonomie financière qui est garante de l'autonomie affective vis-à-vis la famille. Presque la totalité des diplômés interrogés souligne à ce propos l'écart important entre le salaire qu'ils gagnent et celui auquel ils pensaient « avoir droit ». En fait, si les jeunes visaient l'autonomie financière dès leur entrée sur le marché du travail, ils constatent malheureusement que la précarité et les bas salaires en compromettent sérieusement l'atteinte. Même en situation de stabilité professionnelle, certains estiment qu'ils ne sont pas parvenus à leurs objectifs et que leur situation financière affecte lourdement la mise en oeuvre de projets de vie importants. Si, après trois ans, la majorité des diplômés (environ 70%) arrivent tant bien que mal à subvenir à leurs besoins par le travail, cette situation est souvent vécue péniblement. D'ailleurs, certains (environ 35%) finissent par accepter des emplois peu attrayants ou sans lien avec leur formation uniquement pour subvenir à leurs besoins et prendre de la distance par rapport à leurs proches. Bien souvent, la précarité de leur situation économique se traduit par un retard dans la mise en oeuvre de projets personnels (achat de biens, voyages, conception d'un enfant, etc.) et par le sentiment constant de stress et d'inquiétude financière. Pour un

plus petit nombre de sujets (environ 5%), cette précarité financière oblige à entretenir une dépendance économique envers leurs proches ou l'aide gouvernementale. Ces conditions difficiles renvoient donc à ce que Galland (1995) appelle un « cumul de précarités » : situation d'emploi incertaine, fragilité des ressources financières, conditions de travail insatisfaisantes, moratoire sur les projets de vie, ruptures sociales, etc.

Au cours du processus d'insertion socioprofessionnelle, plusieurs sujets (environ 45%) vont connaître une reformulation de leurs conceptions et croyances à l'égard du marché de l'emploi et une remise en question de leur projet professionnel ou de leurs attentes vis-à-vis du travail. Ainsi, plus les difficultés d'insertion sont nombreuses et plus elles perdurent dans le temps, plus les remises en question sont nombreuses, profondes et lourdes de conséquences. D'abord, elles portent sur les attentes et objectifs professionnels (le revenu d'emploi, par exemple) pour ensuite toucher le projet professionnel et, finalement, l'estime de soi et l'identité professionnelle.

Pour terminer, les observations ressorties lors de la lecture et à l'analyse préliminaire des entrevues nous amènent à proposer quelques pistes de réflexion sur la réalité au travail et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

L'insertion satisfaisante n'est pas toujours synonyme d'emploi en lien avec la formation

L'obtention de l'emploi en lien avec la formation n'est pas nécessairement la finalité du processus d'insertion socioprofessionnelle. Devant les demandes et les attentes à rencontrer en emploi et face à de nouvelles perspectives, des jeunes se découvrent parfois des intérêts insoupçonnés et se forgent un nouveau projet professionnel. De même, des remises en question peuvent se produire à tout moment pendant le cheminement et mener des jeunes à intégrer un domaine professionnel différent de celui de leur formation scolaire et à s'en trouver satisfaits.

Le déplacement de la centralité du travail vers la périphérie : une arme à deux tranchants

Certes, dans la vie de bon nombre de jeunes, le travail occupe une place centrale. Ils sont même parfois disposés à sacrifier leur investissement dans les sphères de leur vie personnelle afin de maintenir leur engagement professionnel. Toutefois, à la suite des insatisfactions et des contraintes imposées par un contexte d'emploi difficile, quelques individus adoptent une vision instrumentale du travail. Ces jeunes privilégient la qualité de leur vie personnelle, leur confort en dehors du travail et affirment principalement leur identité dans les sphères de vie personnelle. Ceux-là se trouvent globalement satisfaits de leur situation et ont l'impression de *choisir leur vie*. Cependant, il faut le dire, d'autres désinvestissent peu à peu la sphère travail pour survivre psychologiquement aux déceptions vécues au cours des trois premières années sur le marché du travail. Se sentant floués

dans leur quête de participation sociale, ils renoncent plus ou moins définitivement à leur engagement dans leur vie au travail sans arriver nécessairement à *compenser* cette recherche de reconnaissance et de gratification dans les autres sphères de vie.

La facilité à s'insérer socioprofessionnellement n'est pas nécessairement liée à la capacité d'anticiper et de prévoir les événements mais plutôt à en tirer profit

Le cheminement d'insertion socioprofessionnelle est rarement linéaire et prévisible. Ainsi, la capacité des jeunes à gérer le changement, à composer avec l'imprévisible et à utiliser les opportunités qui se présentent, favorise l'emprise sur leur vie professionnelle et sur un marché du travail en mouvement. Au contraire, ceux qui arrivent sur le marché du travail avec un projet trop rigide et qui n'acceptent pas de faire des concessions risquent fort de ne jamais trouver satisfaction. En fait, certains parcours chaotiques sont susceptibles de mener à la satisfaction professionnelle et personnelle lorsqu'ils permettent l'élaboration de projets significatifs. Par exemple, certains jeunes vont chercher à travers leurs expériences de travail des occasions de mieux se connaître et de se développer. Dans la majorité des cas, les projets professionnels se transforment plus ou moins intensément ou se [re]construisent durant le processus d'insertion socioprofessionnelle. Cependant, la frontière est parfois mince entre la [re]construction d'un projet en cours de route et son abandon.

Le retour aux études des diplômés n'est pas la manifestation d'un échec à l'insertion

Le retour aux études est souvent invoqué comme un moyen de se sortir d'une difficulté, d'une impasse à l'insertion. Cependant, les jeunes le considèrent aussi comme un moyen d'avoir une meilleure emprise sur leur avenir professionnel et de faire ce qu'ils aiment vraiment. En fait, lorsqu'il est issu d'un processus décisionnel assumé plutôt que d'un *choix forcé*, le retour aux études est vécu très positivement par les sujets : ils se sentent forts de la décision prise et sont confiants de réaliser ce nouveau projet professionnel.

CONCLUSION

Il est de plus en plus accepté que de nombreux jeunes, même les diplômés, éprouvent des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Notre objectif a été de mieux saisir les expériences des nouveaux diplômés qui cherchent à s'insérer sur le marché du travail, de même qu'à connaître leurs principales difficultés et leurs manières de *s'en sortir*. Il semble que certains cheminements d'insertion auparavant qualifiés de marginaux sont maintenant communs, conséquences d'un contexte d'emploi difficile. Devant la détérioration des conditions d'emploi, les jeunes doivent composer avec ce qui leur arrive, ajuster leur attentes et leurs objectifs professionnels et être prêts à développer de nouvelles stratégies.

Plusieurs obstacles peuvent se présenter durant le processus d'insertion socioprofessionnelle. De nos observations, il ressort que plus ces obstacles se présentent

tôt dans le processus des sujets, plus la précarisation les guette. Décrite comme une forme de chômage déguisé (Tremblay, 1994), l'instabilité d'emploi ne donne pas accès à une véritable intégration socioprofessionnelle : les individus sont constamment confrontés à la nécessité de déployer des stratégies de recherche d'emploi, d'intégrer différents milieux professionnels et de s'ajuster à une nouvelle culture de travail le temps que dure l'engagement. Si cette situation rend compte d'un mode d'accès à l'emploi, elle peut également devenir une sorte de piège, enfermant les personnes à statut précaire dans une succession d'emplois instables (Rose, 2000) et sans avantages sociaux (Gauthier, 2000). Il est également évident que la précarité et l'intermittence en emploi rendent difficile l'élaboration des projets de vie, processus particulièrement important entre 18 et 30 ans, et font obstacle à la construction puis à la stabilisation d'une identité professionnelle chez les jeunes travailleurs.

Malgré les nombreuses embûches et les dérapages possibles dans la précarisation, plusieurs jeunes trouvent leurs marges de liberté en tirant profit des opportunités qui se présentent à eux, en demeurant ouverts aux circonstances et aux changements, en composant avec l'incertitude et l'instabilité et en constituant de nouvelles stratégies pour mieux transiger avec un marché du travail diversifié. Cependant, si ces façons de faire sont porteuses d'une énergie créatrice, elles comportent tout de même le danger de faire porter seuls aux jeunes tout le poids de leur insertion socioprofessionnelle en leur demandant de multiplier les efforts et d'être responsables de faire leur place dans la collectivité. Seules la volonté et la concertation entre les différentes instances — formateurs, employeurs et décideurs — peuvent faciliter les conditions d'accueil des nouveaux travailleurs et soutenir l'intégration d'une nouvelle main-d'œuvre. De fait, l'insertion socioprofessionnelle relève d'un système de normes et de règles construit. Ce système affecte l'efficacité et l'effet potentiel des stratégies déployées par l'individu. Il est de la responsabilité de tous de maintenir ou de transformer ces règles et ces normes et de trouver des mécanismes de régulation qui permettent à quiconque d'avoir sa place (Fournier et coll., 2000, p.30)

Notes

- ¹ Lorsqu'il est question du travail ou du rapport au travail, nous faisons référence à la valeurs sociale et personnelle du travail ou aux significations qu'il revêt pour l'individu. Différemment, lorsqu'il est question de l'emploi, nous faisons référence à une activité rémunérée s'exerçant dans des conditions spécifiques (statut, lien d'emploi, nature du contrat, etc.).
- ² Le Conseil supérieur de l'éducation (1997), s'appuyant sur les données du régime des prêts et bourses québécois, établit le niveau d'endettement moyen accumulé des cégépiens en 1995-1996 à 3 209\$, celui des détenteurs d'un baccalauréat à 13 741\$, d'une maîtrise à 20 140\$ et d'un doctorat à 23 304\$.
- ³ À titre d'exemple, on retrouve 50,000 personnes diplômées de l'université ou du cegep bénéficiant de l'aide sociale au Québec (Le Soleil, 1996). De plus, la majorité des assistés sociaux (288,000 sur 550,000) ont terminé leurs études secondaires (Le Soleil, 1996).
- ⁴ Les pourcentages exprimés ont pour but d'indiquer une appréciation d'un ordre de grandeur. Ils sont inférés à partir de l'analyse des trajectoires socioprofessionnelles effectuées à la suite des analyses préliminaires.

Références

- Asselin, S., Gauthier, H., Lachapelle, J., Lavoie, Y., Duchesne, L., Jean, S., Laroche, D. et Nohbert, Y. (1994). *Les hommes et les femmes ; une comparaison de leur conditions de vie*. Québec : Les Publications du Québec.
- Audet, M. (1995) *Qu'advient-il des diplômés des universités ?* Québec : Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation
- Baby, A. (1993) Insertion professionnelle, insertion sociale et formation : une perspective critique . . . qui n'est plus à la mode. Dans C. Laflamme et M. Alaluf (dir.), *La formation et l'insertion professionnelle, enjeux dominants dans la société post industrielle* (p. 120-155). Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Bardin, L. (1991). *L'Analyse de Contenu* (6e éd.). Paris : Presses Universitaires de France.
- Benedetto, P. (1987). L'insertion professionnelle. Dans C. Lévy-Leboyer et J.-C. Sperandio (dir.) : *Traité de psychologie du travail* (p. 581-591). Paris : Presses Universitaires de France
- Cairns, K., Woodward, J.B. et Hashizume, L.G. (1992). Employment counselors' and youth's views of the transition to work : Preparing to develop a work skills simulation. *Canadian Journal of Counselling*, 26(4), 222-239.
- Chalifour, S. (1997) La question sociale et la réduction du temps de travail. Travailler autrement. Vivre mieux? *Possibles*, 21(2), 47-64.
- Conseil Permanent de la Jeunesse. (2001). *Emploi typique et précarité chez les jeunes. Une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable!* Québec : Gouvernement du Québec.
- Conseil Supérieur de l'Éducation (1997). *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager*. (Rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation). Québec : Gouvernement du Québec.
- Cournoyer, M. (1997). Le travail : quelle crise ? *Possibles*, 21(2), 26-46.
- Curie, J. (1993). Faire face au chômage. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 22(4), 295-303.
- De Bandt, J., Dejourn, C. et Dubar, C. (1995). *L'insertion des jeunes en France*. Paris : Presses Universitaires de France
- Fondation Nationale Entreprise et Performance - FNEP (1999). *Travail : mode d'emploi*. Coll. Pangloss, no. 29. Paris : FNEP.
- Fontan, J.M. (1995). *L'entreprise sociale : une voie particulière d'insertion chez les moins de trente ans*. Actes du Colloque : Les jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives. Gouvernement du Québec.
- Fournier, G. et Bellerive, A. (1991). *L'insertion socioprofessionnelle des étudiants universitaires : les mythes et les réalités*. Actes du XIVe Congrès Mondial de l'Association Internationale d'Orientation Scolaire et Professionnelle (p. 173-180). Montréal.
- Fournier, G. et Bujold, C. (1996). Accroissement du sens de l'identité personnelle et sociale au cours de la transition études-travail. *Revue Canadienne de Counseling*, 30(3), 165-178.
- Fournier, G., Jeanrie, C. et Croteau, L. (1999). Qualité de l'insertion socioprofessionnelle de nouveaux travailleurs diplômés : examen d'un schéma exploratoire. *Revue Canadienne de l'Enseignement Supérieur*, 29 (1), 143-177.
- Fournier G., Monette M., Pelletier R. et Tardif P. (2000). Les diplômé-e-s et l'insertion socioprofessionnelle : résignation déguisée ou adaptation saine à un marché du travail insensé. Dans G. Fournier, et M. Monette (dir.), *L'insertion socioprofessionnelle : un jeu de stratégie ou un jeu de hasard ?* (p.1-35). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Fournier, G. et B. Bourassa. (2000). Le travail des 18-30 ans : vers une nouvelle norme. Dans G. Fournier et B. Bourassa (dir.), *Les 18-30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme . . .* (p.3-27). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal (1998). *J'accroche l'avenir*. Actes du colloque national sur la réalité des jeunes en emploi (26 au 28 mars 1998). Montréal : Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal Inc.
- Frances R. (1986). La satisfaction au travail. Panorama de la question. *Revue de psychologie appliquée*. 36 (4), 491-508.
- Gagnon, M.-J. (1996) *Le travail : une mutation en forme de paradoxes*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- Galland, O. (1995). *Sociologie de la jeunesse en France : bilan et perspectives*. Actes du colloque Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives (p. 13-29). Québec : Gouvernement du Québec.
- Gauthier, M. (2000) L'insertion professionnelle des jeunes au coeur d'une nouvelle définition du centre et de la marge. Dans G. Fournier et B. Bourassa (dir.) *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme* . . . (p.59-80). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, M. (1996). Le marché du travail comme lieu de construction des marges chez les jeunes. *Cahiers de recherche sociologique*, 27, 17-29.
- Gauthier, M. (1994). *Une société sans les jeunes ?* Québec : Institut Québécois de Recherches sur la Culture.
- Gauthier, M. (1992). Des travailleurs en attente d'emploi. Dans D.-G. Tremblay (Ed.) : *Travail et société. Une introduction à la sociologie du travail* (p. 521-543). Laval : Agence d'Arc.
- Gauthier, M. et Mercier, L. (1994) *La pauvreté chez les jeunes. Précarité économique et fragilité sociale. Un bilan*. Québec : Institut National de la Recherche Scientifique.
- Goldfinger, C. (1998). *Travail et hors-travail : vers une société fluide*. Paris : Odile Jacob.
- Gorz, A. (1997). *Misères du présent, richesse du possible*. Paris : Galilée.
- Grenier, A. (1998). *Les jeunes et la précarité du travail : tendances et situations récentes*. Québec : Direction de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation.
- Lafamme, C. (2000). La poursuite des études : une question de pouvoir du diplôme et de marginalisation. Dans G. Fournier et B. Bourassa (dir.) *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*. . . . (p.119-138). Québec : Presses de l'Université Laval
- Lafamme, C. (1996). Inflation des diplômes et insertion professionnelle des jeunes : situation des diplômés du secondaire professionnel et du cégep technique sur le marché de l'emploi. *Revue des Sciences de l'Éducation*, XXII (1), 47-72.
- Lafamme, C. et Baby, A. (1993). Integration of youth into the labor market : Some theoretical considerations on a structural/conjunctural issue. *Alberta Journal of Educational Research*, XXXIX(1), 97-109.
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu ; méthode GPS et concept de soi*. Sillery (Québec) : Presses de l'Université du Québec.
- Le Soleil. (1996). *50 000 diplômés « sur le B.S. »*. Vincent Marissal. Édition du samedi 10 février. Cahier A1. Québec.
- Linhart, D. (1992). Des travailleurs en attente d'emploi. Dans D.-G. Tremblay (dir.) : *Travail et société - une introduction à la sociologie du travail* (p. 501-517). Laval : Agence d'Arc.
- Morin, G. (1994). L'évaluation des programmes et l'évolution des politiques d'aide à l'intégration en emploi des prestataires de la sécurité du revenu au Québec. *Carriérologie*, 5(3), 195-207.
- Nicole-Drancourt, C. et L. Roulleau-Berger. (2000). *Les jeunes et le travail, 1950-2000*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Nicole-Drancourt, C. (1997). Accéder à un emploi. *Projet*, 251, 20-30.
- Nicole-Drancourt, C. (1992). L'insertion professionnelle des jeunes garçons et filles : une étude localisée. Dans L. Coutrot et C. Dubar (dir.), *Parcours professionnels et mobilités sociales* (p. 285-298). Paris : La documentation française.
- Nicole-Drancourt, C. et Roulleau-Berger, L. (1995). *L'insertion des jeunes en France*. France : Presses Universitaires de France.
- OCDE (1996). *Transition de la formation initiale à la vie active. Examen thématique : domaine, objectifs, cadre analytique et procédures de mise en oeuvre*. Paris : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
- Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Perret, B. (1995). *L'avenir du travail : les démocraties face au chômage*. Paris : Seuil.
- Pottier, F. (1992). Formes et logiques de mobilité des jeunes à travers l'observatoire des entrées dans la vie active (EVA). Dans L. Coutrot et C. Dubar (dir.), *Parcours professionnels et mobilités sociales* (p. 259-284). Paris : La documentation française.
- Rifkin, J. (1996) *La fin du travail*. Montréal : Boréal.

- Rose, J. (2000) Les jeunes et l'emploi : questions conceptuelles et méthodologiques. Dans G. Fournier et B. Bourassa (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...* (p.83-113) Québec : Les Presses de l'Université Laval
- Rose, J. (1998). *Les jeunes face à l'emploi*. Paris : Desclée de Bronwer.
- Rose, J. (1994) L'organisation des transitions professionnelles entre socialisation, mobilisation et recomposition des rapports de travail et d'emploi, *Sociologie du travail*, 38 (1), 63-79.
- Rousselet J. (1987). Attitudes des jeunes face au travail et au non-travail. Dans C. Lévy-Leboyer et J. C. Spérandio, *Traité de psychologie au travail*. (p.154-167) Paris : Presses Universitaires de France.
- Schnapper, D. (1997). *Contre la fin du travail. Entretien avec Philippe Petit*. Paris : Textuel.
- St-Onge, S. et Fournier, G. (1994). Facteurs de motivation au travail des jeunes de 18-25 ans : quelques éléments de réponses. *Carrièreologie*, 5(3), 159-177.
- Sverko, B. et Super, D.E. (1995). The finding of the work importance study. Dans D.E. Super et B. Sverko (dir.), *Life roles, values, and careers* (p. 349-358). San Francisco : Jossey-Bass.
- Tardif, P. (1998). *L'insertion professionnelle des jeunes : chômage, flexibilité, précarité d'emploi*. Centre de recherche sur le développement de carrière : Université Laval.
- Tremblay D.-G. (1994). Chômage, flexibilité et précarité d'emploi : aspects sociaux. Dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux* (p. 623-652). Québec : Institut Québécois de Recherche sur la Culture.
- Trottier, C. (2000). Le rapport au travail et l'accès à un emploi stable, à temps plein, lié à la formation : vers l'émergence de nouvelles normes? Dans G. Fournier et B. Bourassa (dir.), *Les 18-30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...* (p.35-58). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Trottier, L. (1995). Émergence et constitution du champ de recherche sur l'insertion professionnelle. Dans C. Trottier, M. Perron et M. Diambomba. (dir.), *Les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'Université* (p. 15-44). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Trottier, C., Perron, M. et Diambomba, M. (1995). *Les parcours scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'Université*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Van der Maren, J.-M. (1995). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal (Québec) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Vézina, M., Cousineau, M., Mergler, D., Vinet, A. et Laurendeau, M.C. (1992). *Pour donner un sens au travail : bilan et orientations du Québec en santé mentale au travail*. Boucherville (Québec) : Gaëtan Morin .
- Vernières, M. (1997). *L'insertion professionnelle, analyses et débats*. Paris : Économica.
- Vincens, J. (1998). L'insertion professionnelle des jeunes. A la recherche d'une définition conventionnelle. *Formation emploi*, 60, 21-36.

À propos des auteurs

Geneviève Fournier, Ph.D. en sciences de l'éducation, est directrice du Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail, section Laval et professeure au Département des fondements et pratiques en éducation à l'Université Laval. Elle s'intéresse particulièrement aux questions liées à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et aux parcours professionnels discontinus des travailleurs et travailleuses plus âgés.

René Pelletier, M.Ps. est professionnel de recherche au Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail, section Laval et exerce comme psychologue clinicien en pratique privée. Ses intérêts de recherche portent sur le développement de l'identité professionnelle et personnelle et sur les stratégies individuelles d'ajustement au marché du travail.

Chantale Beaucher est étudiante au doctorat à l'Université du Québec à Montréal. Ses intérêts de recherche portent principalement sur les mécanismes qui favorisent ou entravent le développement de projets professionnels significatifs chez les adolescentes et les adolescents.

Les demandes de tirés à part doivent être adressées à Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec, Québec, G1K 7P4.